



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Montréal, le 4 juin 2018

Aux résidents des habitations Saint-Sulpice

Du 9440 au 9490, avenue Christophe-Colomb

Du 1021 au 1095, place De La Colombière

Du 1030 au 1080, rue De Louvain Est

Du 9445 au 9485, avenue Olivier-Maurault

Travaux pour remplacer les planchers dans les espaces communs

L'Office municipal d'habitation de Montréal souhaite remplacer les planchers dans les espaces communs aux habitations Saint-Sulpice. Ce travail sera réalisé en plusieurs phases. Cette année, quatre adresses seront touchées :

- 1030 et 1080, rue De Louvain Est,
- 1045, place De La Colombière,
- 9440, avenue Christophe-Colomb.



Les travaux auront lieu du **11 juin à la fin de septembre 2018**. Ils seront réalisés par l'entrepreneur *Tapis Solution inc.*

Les travaux prévus :

- Le revêtement de sol des espaces communs sera remplacé.
- Le revêtement de sol des marches des escaliers sera remplacé.
- Les moulures de vinyle au bas des murs seront remplacées.

**Des questions
concernant le
chantier?**



Marc Sédillot
Agent de liaison
514 868-3077

Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- Bruit, poussière et présence d'ouvriers dans l'immeuble.

À vous d'agir — Rôle du locataire

Au moment des travaux, vous devrez :

- retirer tout ce qui se trouve sur le plancher des espaces communs;
- à certains moments, circuler par votre porte patio puisque l'entrée principale sera bloquée. Surveillez les avis.

Attention : il est important de ne pas marcher sur le plancher pendant les travaux.

Merci pour votre patience et votre collaboration!

Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Les cages d'escalier

Au moment des travaux, vous devez :

- ▶ Retirer tout ce qui se trouve sur le plancher dans les cages d'escalier.



**Cage
d'escalier
dégagée,
prête pour
les travaux**

